

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Comptes de chèques N. 11c 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour le Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de la date de quelle date et continue jusqu'à révoation formelle des abonnés. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

### ANNONCES:

Quant Suisse Étranger  
La ligne ou son espace . 0.15 0.80 0.40  
Réclame . . . . . 0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à l'Administration du Journal "Sion"

### ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.  
année 6 mois 6 mois  
Valais et Suisse 9.- 4.50 2.80  
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine) 17.- 9.- 6.20  
Général par mandat 20.- 12.- 7.-  
— Abonnements par poste 20 cts en plus —

## Il me faut

pour de suite

Femme de chambre  
Sommeilière, Cuisinière  
Filles de ménage et de cuisine, Portier, etc.

Bureau de Placement.  
F. FAVRE, MARTIGNY.

## On demande

pour la vente des obligations Suisses à primes quelques bons représentants.

Haute provision, position d'avenir. Gain mensuel francs 200.— à 500.—.

Adresser les lettres avec 30 cts. en timbres postes  
Case post. 625.48 Bâle

## MAGASIN

est cherché à SION, avec arrière-magasin si possible.

S'adresser à l'AGENCE GENEVALE D'AFFAIRES Mariéthod, SION.

## Ovales

2 à 1000 et 1 de 600 litres en bon état à vendre, 15 ct. le litre, pris sur place. S'adresser à M. GLEYRE, 8, AVENUE DE COUR, LAUSANNE JH398L.

## Pommes de terre

d'Entremont

pour semences

S'adresser au  
PARC AVICOLE, SION.

## Oeufs

frais

PARC AVICOLE, SION

## CIDRE

vin de fruits pur jus, à partir de 100 litres à 55 cent. en fûts de 60 litres à 56 cent. fût à prêt.  
Cidrerie HENRI MARBOT, KIRCHBERG (Berne).

## SAVON

minéral extra pour nettoyage de planchers, batterie de cuisine, etc., etc., à Frs. 20.— la caisse de

Cent morceaux

Case 10.164  
Lausanne.

## Chèvres

On demande à acheter 10 chèvres bonnes laitières ou portantes. Indiquer âge, nombre de portées antérieures et prix.

Case postale 4122, Genève.

## CABRIS!

Le soussigné est acheteur de cabris gras, avec la peau, tués proprement, à frs. 4.— le kilo. Toutes les quantités possible journalièrement. Téléphone 9153, Genève.

Louis Mayor Rue de la Chapelle 12, Genève.

## Fête sportive à Grimisuat

organisée par la Société de Jeunes Gens  
DIMANCHE DE PAQUES, 20 AVRIL, DES 2 H. APRES-MIDI.  
Concours de courses, de sauts, de lancement de poids, de luttés. Jeux. Foot-ball.  
NOMBREUX PRIX INVITATION CORDIALE

## Engrais chimiques

Sel de potasse. Kainite  
Poudre d'os  
Engrais complet.  
Sulfate de fer, etc.  
à prix avantageux  
au Comptoir Agricole H. BERTHOLET & Cie., à AIGLE

## MACHINES POUR LES FENAISONS

telles que  
FAUCHEUSES  
FANEUSES  
RATELEUSES « Farfaite »  
RATELEUSES-FANEUSES « UNIVERSELLE »  
APPAREILS A AIGUISER  
RATEAUX A MAIN  
MONTE-FOIN  
etc., etc.

FRITZ MARTI S. A. BERNE Dépôt à YVERDON  
Représentant: Fr. RICKLI, Martigny-Bourg

### MERVEILLES FLORALES!

## La Rose baiser ou des Dames

peut être cultivée facilement par chacun, semée dans des pots. Après environ huit semaines on obtient de magnifiques petites roses en de nombreuses couleurs. Fleurissent dehors tout l'été, en chambre été et hiver. Culture, extra facile, dont le mode est joint. N° 232, Rose baiser, 1 portion: Fr. 1.—

La Reine de toutes les plantes grimpances aussi appelée rose des « verandas » ou des « balcons » est « Calystegia » garanti supportant l'hiver, ne demande pas à être couverte. Décore déjà dès la première année, du printemps jusqu'en automne avec une quantité d'admirables fleurs rose-rouge (comme les roses grimpances) atteint une hauteur de 6-8 mètres, prospère partout, même à l'ombre. La plus belle et la plus prospère plante grimpance. Par mètre, il faut 3 pieds. Le mode de culture est joint. « Calystegia » (boutures, 3 pièces: Fr. 1.25; 6 pièces: Fr. 2.50; 10 pièces: Fr. 3.75.  
K. SCHOLZ, établissement « Flora », à Widnau N° 100, canton de Saint-Gall. — Prière de conserver cette annonce.

## Pâtisserie Keller

SION  
Téléphone 182

Grand choix d'articles de Pâques  
Lièvres de Pâques — Oeufs de Pâques  
Chocolats fins — Massepains — Fondants  
Pâtisserie, Tranches, Petits-fours  
Pâtés froids et chauds sur commande  
Gâteaux de Pâques — Osterfladen  
Le magasin est fermé le mardi par suite de l'arrêté fédéral

## La viande fraîche fait défaut!

en remplacement demandez sans retard un colis postal de 5 kg. de  
BŒUF FUME désossé à frs. 9.50 le kg.  
Lard maigre et gras à frs 11.— le kg. port dû  
Contre remboursement. Se conserve plusieurs mois.  
Louis MAYOR, 12, Rue de la Chapelle, Genève.

## Widmann & Cie

FABRIQUE DE MEUBLES  
(près de l'église protest.) SION (près de l'église protest.)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc.  
Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger.  
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne  
couteil, orin animal et végétal

Marchandise de choix Prix avantageux

## Vu la pénurie de fourrages

vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la grande boucherie chevaline de Sion qui vous paye le plus grand prix du jour. Paiement comptant. Téléphone 166.  
En cas d'urgence se rend à domicile.

Louis Mariéthod

Le 2<sup>e</sup> tirage pour les gros lots, de fr. 12.000, 5.000, de la Loterie de l'Hôpital de l'Oberhasli aura lieu en Mai prochain. Les billets à 50 centimes seront bientôt tous vendus. Alors se suivent les

**LOTS** à Fr. 1.— de la Loterie en faveur de la **CROIX-ROUGE SUISSE**. On sait de suite si les billets sont gagnants.

Gros lots: Frs. 10.000, 4.000, etc.  
Envoi contre remboursement par l'Agence centrale à Berne Passage de Werdt, N° 199.

## Souliers

Fraîchement ressemelés en bon état. Donner le numéro de la chaussure. — Echange permis. Messieurs frs. 11.— 15.— Dames frs. 9.— 12.— Souliers bas, Souliers d'enfants selon grandeur.

Souliers avec protecteurs cuir environ 5 francs plus cher. Envoi postal.

J. Weiswoll & Co  
Ressemelage Réforme  
Zurich 4 Bäckerstrasse 127

## Prochain grand tirage: 22 AVRIL

5, 15 et 22 Mai, etc.  
Nous continuons à accepter les souscriptions à partir de  
**Frs. 5.— par mois**  
aux séries de 30 Obligations à lots de la Fédération des Chefs d'Equipes des C. F. F.  
Remboursable par voie de tirage de Frs. 5 à 20.000 par titre. — 2 à 4 tirages par an, — 6 à

## 7 belles 7 primes

garanties par série sortante aux prochains tirages. Prix de l'obligation Fr. 5.—, de la série de 30 oblig. Fr. 150.— au comptant ou par mensualités de Fr. 5 ou 10

Magnifique plan de lots:  
19 à Frs. 20.000  
18 à " 10.000  
78 à " 5.000  
67 à " 1.000  
etc., au total pour plus de

**4 millions**

Tout acheteur d'une série au comptant ou par mensualités, participera

à titre supplémentaire à

**28 grands tirages** dont les prochains le 22 Avril, 5, 15 et 22 Mai avec lots de  
2 à Frs 500.000  
2 à " 250.000  
2 à " 200.000  
20 à " 100.000  
etc., au total pour Francs

**6 millions**

Prière d'adresser les souscriptions sans retard à la  
BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS  
PEYER & GENEVE - 20, Rue du BACHMANN - Mont-Blanc  
Prospectus à disposition!

Sage-femme  
Mme. BERRY-VIC  
2, Croix d'Or, GENEVE.

## Agriculteurs!

Du bon choisissez le meilleur

## Fabrique de machines BUCHER-MANZ, Niederweningen - Zurich

Stock immense en:

Faucheuses  
Modèle 1919

Faneuses à fourches  
„Stabile & Piccolo“

Stock immense en:

Râteaux à andins  
et

Râteaux-faneurs combinés  
pour tous attelages



INSTALLATIONS DE BATTOIRS pour Particuliers et Sociétés  
MOULINS A VANNER

PRESSOIRS A FRUITS ET A RAISINS à bras et à moteur  
INSTALLATIONS COMPLÈTES DE CIDRERIES

Demandez catalogues spéciaux

Représentant: J. CHAPPOIS-REY, LAUSANNE. Chemin de Mornez 17; Téléphone 4900

Seul le traitement par les plantes peut guérir les maladies chroniques.

Envoyez vos eaux au Docteur ROBERT ODIER à GENEVE, spécialiste des secrets de la Médecine ancienne.

## Souliers

ressemelés à neuf, en bon état, de toutes grandeurs pour Dames et Messieurs. Marchandise garantie bonne qualité.

Envoi par poste, contre remboursement. On échange les articles s'ils ne conviennent pas.  
Fritz SETZ, Tägerig (Aargau)

### Nouvelle lampe électrique

de poche  
garantie et incomparable comme force de lumière 4-6 volts, prix, avec contact continu, fr. 3.50, soigné fr. 4.50. Luce, fr. 6.— Batterie recharge fr. 1.20

### Nouveau briquet

Le meilleur fr. 0.90  
Universal Suisse automatique frs. 4.50  
H.W. frs. 5.—  
Pierres pr briquets la dz. 1.10, 50 pièces fr. 4.—, 100 pièces fr. 7.—. Catalogue gratis et franco.  
Ls. ISCHY, fab., Payerne

## Guérison assurée du GOITRE

et des GLANDES  
par notre Friction antigotreuse. Seul remède efficace et inoffensif. Succès garanti même dans les cas les plus opiniâtres. Nombreuses attestations. Prix: 1 flacon frs. 5.—; 1/2 flacon 3.—  
Prompte expédition par la „Pharmacie du Jura“  
— BIENNE —

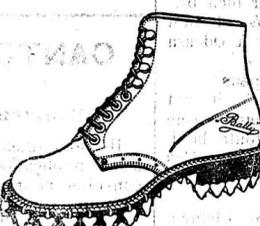
### Règles mensuelles

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels. Ecrire à H. Nalban, Pharmacien, 38, Rue du Stand, GENEVE.



## Meilleur marché que les maisons d'expédition

Vous trouverez la chaussure de Ire qualité  
AD. CLAUSEN, Rue de Lausanne SION



Souliers de travail pr. homme, ferré fort ou léger N° 40-47 depuis Frs. 28.—

Souliers montants à souflet, ferré, fort ou léger N° 40-47, depuis Frs. 32.—

Bottines à lacer non ferré, pour Dimanche, N° 40-47, depuis Frs. 31.—  
Bottines à lacer R. Box garni faç. Derby, 40-47 dep. 35.—

Souliers montants pr. Dame, N° 36-42, dep. Frs. 23.50  
Bottines à lacer R. Box garni N° 36-42 dep. Frs. 29.—  
Souliers bas à lacer ou à brides pr. dam. N° 36-42 19.—

Beau choix en chaussures élégantes pour Messieurs, Dames et enfants.

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

## FABRIQUE DE MEUBLES REICHENBACH FRÈRES & Cie., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente  
Devis sur demande Vente par acomptes

## Machines agricoles

CHARRUES, FANEUSES, FAUCHEUSES, MOULINS  
CONCASSEURS' COUPE-FOIN, HERSES, CHARS  
A PURIN, CHARS A FOIN, OUTILS  
etc., fournis aux meilleures conditions

MARTIN Frères, GENEVE  
Rue Baulte, 16

## CAISSES

Caisses à vin, etc.

## CUVEAUX FUTS D'EMBALLAGE PARQUETS

en tous genres, (lames pour planchers, lames à mouchettes.)

Poteaux et traverses imprégnés au „Bellite-Neuf“  
fournissent à conditions avantageuses

Renter & Cie., S. A.  
BIENNE-BOUJEAN.

## LÉTRE DE PARIS

## La situation générale

On aménage Versailles; c'est bon signe; on se préoccupe du logement des plénipotentiaires allemands. On envisage leur arrivée pour le 25 avril; on dit que les préliminaires de paix seront signés le 10 mai, jour anniversaire du traité de Francfort.

Ces informations accompagnent des déclarations autrement importantes de M. Clemenceau, président du Conseil, à la délégation du groupe radical-socialiste, venu lui faire part des inquiétudes et des volontés du Parlement et de l'opinion. M. Clemenceau qui s'était énergiquement refusé à des déclarations publiques, à la tribune de la Chambre, a parlé sans réticence devant les députés du groupe radical-socialiste et il leur a fait part à la fois des difficultés qu'il avait rencontrées au sein du Conseil des Quatre pour faire triompher le point de vue de la France et de la satisfaction qu'il éprouvait à pouvoir dire que ces difficultés étaient aplanies.

On peut croire, en effet, dès à présent, que l'accord est fait entre tous les alliés sur les points suivants:

1. Réparations: L'Allemagne s'engage à verser aux alliés une somme de 125 milliards dont 55 pour cent reviendront à la France. Les 25 premiers milliards seront versés dans le délai de 18 mois; quant aux dommages causés par l'Allemagne, elle sera obligée de les reconnaître et de payer intégralement plus tard les états qui lui seront présentés.

2. La question de la Sarre. — La région de la Sarre sera, pour 15 ans, placée sous la souveraineté de la Société des Nations; un plébiscite déterminera ensuite son sort; en tous les cas, la force de police sera française durant le laps de temps et si le plébiscite est favorable à l'Allemagne, celle-ci devra racheter les mines de la Sarre à la France, en réparation de nos pertes et dommages des mines du Nord et du Pas-de-Calais.

3. La garde du Rhin. — Tant que l'Allemagne n'aura pas entièrement payé ce qu'elle doit, la France occupera la rive gauche du Rhin, que les alliés participent ou non à cette occupation.

Mais, à côté de ces points, que de questions à résoudre encore! quelle sera la frontière orientale de l'Allemagne? qu'adviendra-t-il de Pântzig et des revendications polonaises? Et comment seront résolues la question de Fiume et de la côte dalmate, la question de la frontière roumano-hongroise, le différend tchéco-polonais, etc. Et qu'adviendra-t-il de la Russie bolchéviste, qui a mis enfin sur pied une armée rouge sévèrement commandée et dont les exploits nous ont été funestes, à Odessa et en Crimée?

Que de problèmes, encore en suspens! Mais il faut aller au plus pressé; il faut d'abord faire la paix avec l'Allemagne. Une fois ce fait acquis, nous aurons toute la liberté d'esprit voulue pour régler toutes les autres questions qui sont encore à l'ordre du jour de la Conférence de la Paix.

La ténacité, la clairvoyance de M. Clemenceau paraissent avoir triomphé des plus durs obstacles. Reste la passe d'armes inévitable avec la délégation allemande. J. S.

## Le traité de Paix et les Parlements

Les Parlements vont entrer dans les vacances de Pâques et avant de partir ils auraient désiré être renseignés sur le traité de paix. En France surtout on s'impatiente et l'on aimerait être fixé sur le sort des revendications formulées à l'égard de l'Allemagne.

C'est pourquoi, mercredi, à la Chambre des députés, M. Lebey a demandé que le gouvernement fasse connaître au Parlement les conditions de paix. M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a répondu; mais en s'en tenant aux généralités. Il a dit simplement ceci: « Nous avons une tâche formidable à réaliser, pour cela, il faut que nous puissions travailler en paix. Faites-nous confiance. Conformément à la Constitution, nous vous apporterons les préliminaires de paix dès qu'ils auront été signés par les délégués allemands. » La Chambre a finalement accordé le blanchissement demandé.

Elle a voté par 360 voix contre 126 l'ordre du jour de confiance au gouvernement.

A Londres, M. Lloyd George s'est aussi tenu dans les généralités. Il a cependant donné quelques précisions au sujet des affaires russes. Les alliés, a-t-il dit, n'interviendront pas en Russie. Ils se borneront à protéger du bolchévisme les pays frontaliers. Pour l'Allemagne il s'est borné à dire qu'elle devra réparer le mal qu'elle a causé, que l'ex-empereur Guillaume sera puni et que les armées allemandes réduites à une simple force de police, ne pourront plus menacer la paix du monde.

A ce propos, le « Temps » annonce que les gouvernements alliés paraissent décidés à ne pas attendre au-delà du 15 mai pour obtenir de l'Allemagne une réponse définitive, soit que cette réponse consiste à accepter le traité, soit qu'elle consiste à refuser de le signer.

On a annoncé que la Belgique demandait à la Hollande l'extradition de l'ex-empereur allemand. Cette information est sans fondement et doit s'expliquer, sans doute, par le fait que plusieurs villes belges victimes de la barbarie allemande se proposent de faire poursuivre l'ex-empereur comme personnellement responsable des ordres de destruction donnés à l'armée allemande. En tous cas, la Belgique n'a nullement l'intention de prendre l'initiative de demander seule l'extradition de l'ex-empereur, une telle démarche ne pouvant être que décidée et entreprise solidairement par toutes les puissances alliées.

## SUISSE

## La Suisse et la Ligue des Nations

(Communiqué du département politique). — Le projet révisé de pacte de la Société des Nations a été approuvé par la commission déléguée à cet effet par la conférence de Paris, laquelle sera appelée à le ratifier en assemblée plénière. Dès que sera connu le texte exact définitif de ce traité, auquel les neutres seront invités à accéder, et qu'auront été élucidées les questions relatives à la situation spéciale de la Suisse dans la ligue, le Conseil fédéral adressera à l'Assemblée fédérale un message concernant l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations. Il y a lieu d'espérer que le message pourra être déposé déjà pour la session de juin.

Le Conseil fédéral admet d'ores et déjà, qu'en raison de son importance particulière, la question de savoir si la Suisse entrera dans la Société des Nations doit être soumise à la votation du peuple et des cantons, comme une révision de la constitution, même si la constitution permettait à l'Assemblée fédérale de ratifier valablement le traité.

## Manifestants douchés

A l'issue d'une réunion convoquée à St-Gall par le parti socialiste pour protester contre le jugement du tribunal de la troisième division, réunion qui avait réuni 2000 personnes environ, la foule se porta à 11 heures devant la caserne. Les postes de garde qui avaient été renforcés ont été sifflés. La foule se pressait devant l'entrée. A 11 heures et demie, on fit avancer une section d'infanterie et la foule fut invitée à se disperser. Comme elle ne donnait pas suite à cet ordre et protestait vivement contre les mesures prises à l'égard de la première compagnie du bataillon 81, on la dispersa au moyen d'hydrants. Les manifestants se retirèrent en protestant bruyamment.

## Lévé de blocus

Une note du gouvernement français à la légation de Suisse à Paris confirme officiellement la levée de blocus de l'Autriche allemande et le rétablissement des libres relations économiques avec ce pays. A l'heure actuelle, les prescriptions concernant le blocus sont encore applicables uniquement à l'Allemagne et à la Hongrie. En conséquence, rien ne s'oppose plus, du point de vue des dispositions de la S. S. S., à l'exportation en Autriche allemande et au transit à travers ce pays. Il en est de même, sauf pour l'Allemagne et la Hongrie, de tous les autres pays qui participent à la guerre.

## CANTON DU VALAIS

## Examens d'émancipation

Ils sont fixés aux dates et lieux ci-après, selon publication du « Bulletin officiel », à consulter pour plus amples détails:

## District de Sierre

A Vissoie, le 7 mai, pour la vallée. A Sierre, le 14 pour Chalais, Chermignon, Grône et Lens. Le 15 pour Icoigne, Miège, Mollens, Montana, Randogne et Venthône. Le 30 pour Chip-pis, St-Léonard et Sierre

## Districts d'Hérens et de Sion.

A Vex, le 1er mai, pour Evolène, Hérens-ec et St-Martin; le 2, pour Agettes, Mase, Nax, Vernamière et Vex. A Sion, le 2, pour Arbaz, Bramois, Grimisuat, Salins, Veysonnaz et la banlieue de Sion; le 3, pour Savièse et Ayent; le 14 juin pour la ville de Sion.

## District de Conthey

A Plan-Conthey, le 8 pour Conthey, Nendaz et Vétroz. A Ardon, le 2 juin pour Ardon et Chamossan.

## District de Martigny

A Leytron, le 2 mai, pour Iséralles, Leytron, Riddes et Saillon. A Saxon, le 3, pour Fully et Saxon. A Martigny-Ville, le 7, pour Bovernier, Charrat, Martigny-C. et Trient; le 31, pour la Bâtiaz, Martigny-Bourg et Martigny-Ville.

## District d'Entremont

A Bagnes, le 7 mai, pour Bagnes et Vollèges. A Orsières, le 8, pour Bourg-St-Pierre, Liddes, Orsières et Sembraucher.

## District de St-Maurice

A Salvan, le 2 mai, pour Finhaut et Salvan. A St-Maurice, le 20, pour les autres communes du district.

## District de Monthey

A Monthey, le 21, pour Champéry, Collombey, Monthey, Troistorrens et Val d'Iliez. A Vouvry, le 22, pour Port-Valais, St-Gingolph Vionnaz et Vouvry.

## Départ des enfants belges

Le 23 avril courant, un train spécial ramènera en Belgique, via Bâle et l'Alsace, tous les enfants belges encore hospitalisés en Suisse à l'exception de ceux, en très petit nombre, dont les parents se trouvent actuellement en France. Le convoi s'organisera à Fribourg.

Les enfants hospitalisés en Valais quitteront notre canton mardi, le 22; ils utiliseront le train qui part de Sion à 12 h. 55 et de St-Maurice à 3 h. 20. Arrivés à Lausanne à 6 heures et à Fribourg à 9 h. 20. Des instructions écrites et détaillées ont été envoyées à toutes les personnes qui hébergent des enfants de la vaillante Belgique; on est prié de s'y conformer strictement. Il est vivement recommandé de se trouver à la gare 10 minutes au moins avant le départ du train.

Le convoi valaisien sera accompagné de MM. de Courten, président, Mce. Mangisch, secrétaire du comité cantonal et de Mlle Marg. Rausis qui représente le dit comité à Martigny-Bourg. (Communiqué).

## Ecole d'agriculture

Le Grand Conseil sera appelé, dans sa prochaine session de mai, à discuter en seconds débats, la loi sur l'enseignement de l'agriculture. Que notre Canton, malgré de réels progrès réalisés depuis une vingtaine d'années, ait encore beaucoup à faire pour utiliser dans toute la mesure possible ses avantages naturels, personne ne le contestera et cette loi, qui est d'une urgence extrême, vient à point à un moment où précisément l'agriculture revêt une importance capitale. Cette loi vise à un développement intense de l'enseignement agricole non seulement dans les institutions spéciales, mais dans tous les milieux où il sera possible d'atteindre le jeune Valaisien: à l'école primaire d'abord, puis dans les cours post-scolaires-complémentaires. Elle veut atteindre également la jeune fille et prévoit pour elle un enseignement analogue à celui du jeune citoyen et cela avec raison, car il faut former pour nos paysans des compagnons qui soient pour eux avec leur grâce et leurs charmes, des aides entendues et capables et non des êtres inaptes et encombrants.

Comme on le voit, la loi sur l'enseignement agricole embrasse un programme vaste et étendu et par sa nature elle est destinée à intéresser la population du canton presque en entier, puisque le 70% de celle-ci vit de l'agriculture. Nous devons malheureusement constater une insouciance regrettable à cet égard et nous ne savons pas que son étude ait fait l'objet de discussions quelconques dans les assemblées de nos Sociétés d'agriculture. Pourtant ce serait leur rôle d'éclairer leurs membres à cet égard, pour qu'au jour où le peuple aura à se prononcer il soit dûment documenté et éclairé. D'autre part, nos députés au Grand Conseil trouveraient dans ces réunions publiques des renseignements qui pourraient leur être de quelque utilité sans doute, et qui leur indiqueraient les vœux de leurs commettants. C'est ce qu'a fort bien compris l'Association agricole du Haut-Valais qui publie, en ce moment un long mémoire au Conseil d'Etat sur la création d'une école d'hiver dans la partie allemande du canton. Ce mémoire a été distribué dans tout le Valais et fait, en ce moment, l'objet des discussions des agriculteurs qui sont ainsi appelés à prendre connaissance des projets en voie de préparation. Aussi devons-nous saluer cette initiative du Haut-Valais; elle est à la fois très intelligente et très démocratique. Nous avons examiné ce mémoire et avons pris un réel plaisir à le lire; car nous constatons qu'il est le fruit d'une étude longue et patiente et pour ce qui concerne le Haut-Valais nous nous rallions assez volontiers aux conclusions qui y figurent.

Par contre, pour la partie française du Canton, indépendamment du fait que ce sera à la partie française du Canton à dire elle-même ce qu'elle voudra, nous nous permettons de ne pas partager entièrement les conclusions du rapport de l'Association agricole du Haut-Valais. Ce rapport dit en effet (page 50): « Il sera créé au moins deux écoles d'hiver d'agriculture, l'une pour la partie française et l'autre pour la partie allemande du Canton. L'enseignement y sera pratique et théorique. Dans ce but, ces écoles seront dotées d'un domaine. Si la partie française du canton devait renoncer à la création d'une école d'hiver et préférer une école annuelle, il sera néanmoins pour le Haut-Valais, créé une école d'hiver avec adjonction d'un domaine. »

Il est donc établi que le Haut-Valais réclame une école d'hiver, avec domaine, ce qui, étant donné son agriculture, vouée spécialement à l'élevage du bétail, répond parfaitement à ses conditions. Il en est par contre autrement des conditions du Centre et du Bas-Valais. L'agriculture ici devient, par suite des diverses cultures qui s'y pratiquent, extrêmement variée et complexe. Si l'élevage du bétail demeurera la branche par excellence de l'exploitation du sol dans les vallées alpêtres, par contre la viticulture, l'horticulture et l'arboriculture prennent une place de plus en plus étendue, non seulement dans la plaine du Rhône et le bas des coteaux, mais jusqu'à des altitudes assez élevées, grâce à la douceur du climat et à la richesse du sol. Or ces branches exigent pour leur connaissance approfondie plus qu'une étude théorique, pendant quelques mois d'hiver. Il est indispensable, pour les exercer avec fruit; d'acquiescer ce tour de main et ce coup d'œil qui ne peuvent être que le produit d'une pratique d'assez longue durée. Aussi dans nos conditions du Centre et du Bas-Valais, la pratique agricole revêt-elle une importance tout aussi considérable que la théorie et une école d'hiver ne saurait en aucune façon satisfaire à tous nos besoins. C'est une solution que nous ne saurions envisager car elle ne répondrait que d'une façon absolument incomplète au but que nous devons atteindre. D'autre part, il ne faut pas se faire d'illusions sur le grand argument, emprunté à la Suisse allemande, de la possibilité pour le jeune agriculteur de faire sa pratique sur le domaine paternel. Qu'il en soit ainsi dans les contrées où les exploitations agricoles sont depuis longtemps arrivées à un degré très avancé de perfectionnement, nous le croyons certainement; mais vraiment, sans fausse prétention et toute question d'amour-propre mise à part, pouvons-nous en dire autant de nos exploitations valaisannes? Est-ce qu'il n'y aurait pas des progrès énormes à réaliser sous une foule de rapports: goût, ordre, propreté, entretien, etc.? Est-ce que vraiment chez lui le jeune paysan a de véritables modèles sous les yeux? Nous ne le croyons malheureusement pas. Nous croyons plutôt qu'il faut qu'il sorte quelque temps de chez lui, de son entourage, pour, ailleurs, aller s'imprégner de bons exemples, dont à son retour, au foyer familial il s'inspirera et qu'il réalisera dans son milieu. Or, cet ailleurs, c'est pour nous l'école d'agriculture pratique, avec un séjour assez prolongé pour y

modifier vers le beau et le bien la mentalité et l'esprit du jeune campagnard, qui doit devenir un citoyen de valeur et utile au pays. Nous voulons pour celui-ci une élite agricole bien dressée et instruite, une élite connaissant à fond son métier, mais pour cela il faut qu'on accorde à ceux qui devront la former le temps nécessaire pour cela. Si l'on veut atteindre le but, il faut employer les moyens voulus, il faut au jeune paysan une éducation complète et il faut pour cela, avant tout, l'école pratique d'agriculture et il en faut « une seule » pour toute la partie française du canton, ce que nous démontrons prochainement. Vuilloud.

## FAITS DIVERS

## Le commandant de la 3me brigade

Le Conseil fédéral a transféré le commandant de la brigade de montagne 3, colonel de Mural à l'état-major général, et a nommé à sa place le colonel Sarasin, commandant de la 5me brigade d'infanterie, au commandement de laquelle il a appelé le colonel de Perrot.

## Frontière italienne

Certains journaux italiens ont annoncé que des négociations étaient en cours entre l'Intendance générale italienne et le ministère de la guerre au sujet de l'opportunité d'ouvrir certains points de la frontière italo-suisse. Plusieurs maisons de Milan auraient adressé aux autorités compétentes la demande de se mettre dans ce sens en relation avec les instances suisses. Les points entrant spécialement en ligne de compte pour l'ouverture de la frontière sont notamment Cartasegna et Villa Chiavenna. La question est soumise à la Chambre et l'on espère arriver prochainement à une solution définitive dans ce domaine.

## Poursuites suspendues

Le Tribunal fédéral a admis la requête de la Compagnie de chemin de fer de la Furka, et a prolongé de six mois, c'est-à-dire jusqu'au 6 août 1919, le sursis aux poursuites précédemment accordé à cette entreprise.

## Les examens d'apprentis

Les examens d'apprentis auront lieu à Sion, les 29, 30 avril et 1er mai. L'Union Suisse des Arts et Métiers y déléguera son secrétaire M. Werner Krebs; la surveillance et la direction des examens sont exercées par une délégation de la Commission cantonale des apprentissages composée de MM. W. Haenni, G. Spagnoli et Lucas Jost; 50 apprentis et 32 apprenties sont inscrits.

## Répartition de fourrages

Le Département militaire informe les communes intéressées qu'il sera procédé dans le courant de la semaine prochaine à une nouvelle répartition de fourrages, soit de 20 wagons de foin, de 8 wagons de paille et de 1 wagon de fourrage concentré. Les communes sont invitées à faire leurs consignations par retour du courrier auprès de l'office cantonal des fourrages. On s'efforcera de satisfaire d'abord les communes qui n'ont pas pu être servies ou d'une façon insuffisante lors de la dernière répartition des fourrages fédéraux. (Communiqué).

## AVIS

Le journal ne paraîtra pas le lundi de Pâques. Prochain N° mardi.

## Chronique séduoise

## La colonie de vacance et l'assemblée bourgeoise

On nous écrit:

Ce ne fut assurément pas une séance banale que celle tenue par l'Assemblée bourgeoise de Sion, dimanche dernier, dans son salon historique de la Maison de ville: c'est qu'en effet, et une fois de plus, il s'agissait de doter d'un bienfait cette Colonie de vacances devenue désormais une œuvre séduoise des plus sympathiques, véritable enfant gâté du public tout entier. Jamais les marques d'amour ne lui font défaut; et chaque fois que le Comité croit devoir faire appel à la Charité, il constate que cette dernière ne s'épuise jamais. Aussi, tient-il à exprimer ici une reconnaissance des plus profondes, s'adressant à tous, sans exception.

En désignant l'éminent Dr. F. Ducroy, comme Président de l'Œuvre, les membres fondateurs savaient en quelles mains ils en remettaient la Direction. Mais on peut dire que cette fois, l'honorable Président s'est surpassé lui-même. Par son intelligence, son activité et son dévouement de chaque instant, M. le Dr. Ducroy mérite l'estime et la profonde reconnaissance de tous. Aussi, son nom est-il désormais indissolublement lié à celui d'une œuvre dont il est l'âme, et dont il entretient si clairement, dès le début, l'importance des services qu'elle est appelée à rendre.

L'heure presse, et le Comité s'est vu dans l'obligation de poursuivre rapidement le travail nécessaire pour venir en aide à tous ces enfants déshérités par un organisme débile, mais dont on parviendra assurément à faire des êtres sains et robustes, capables surtout de lutter contre ce redoutable fléau qui s'appelle la tuberculose.

A l'heure où la guerre barbare a tout bouleversé, où la situation économique et sociale est si singulièrement troublée, que les esprits les plus clairs en sont à se demander de quoi demain sera fait, l'œuvre philanthropique qui nous occupe constitue une sérieuse réforme sociale de prévoyance, car tous ces

enfants devenus robustes grâce à elle, pourront à leur tour assurer une main d'œuvre indispensable si l'on veut qu'une harmonie bien entendue règne dans toutes les couches de la société. A cet égard nous ne formons tous qu'une seule et grande famille; chaque membre doit être utile à la bonne marche du travail, et il est absolument criminel de semer la discorde entre ces divers membres, puisque de cette discorde naît l'anarchie qui produit la misère et la ruine. L'avenir ne peut donc pas être aux théories subversives; il ne peut appartenir qu'à ceux qui comprennent que le travail seul produit la prospérité des nations, et que toutes les œuvres qui faciliteront l'ordre et le travail sont utiles à la masse.

Et c'est bien là ce que la Bourgeoisie de Sion a si bien compris. En accordant un subside large et généreux à notre œuvre, elle a montré qu'elle s'intéresse au vrai progrès social. Elle a fait plus: elle a tracé leur voie à la Municipalité de Sion et à l'Etat du Valais, elle leur a dit: « Votre devoir est tout indiqué, faites encore plus et mieux que moi ».

On peut donc dire que la manière de voir du Comité de l'œuvre a été approuvée dans cette belle assemblée: M. Ed. Wolff a montré combien cette institution était nécessaire; M. Charles-Albert de Courten ne s'est pas contenté d'appuyer énergiquement la demande de subside, mais il a ajouté que la Ville de Sion se croyait obligée de fonder encore d'autres œuvres sociales. Enfin M. Et. Dalleva a éloquemment parlé dans le même sens; et après les explications données par M. le Président Ducroy au sujet du coût approximatif concernant la fondation de l'œuvre, un subside de 8,000 francs a été généreusement accordé à une forte majorité, comme fonds de fondation reporté en 5 annuités.

Ajoutons enfin que cette œuvre sociale, si utile par le bien fait aux enfants malades, constitue aussi un moyen énergique de lutter contre la tuberculose. A cet égard encore, la Municipalité de Sion qui va bientôt être appelée à témoigner de sa générosité devra à plus forte raison, se montrer large en sa faveur.

Puis ce sera au tour de l'Etat. C'est lui qui a émis le premier vœu en vue de cette fondation. A cette occasion, il a promis tout son concours. C'est donc avec une entière confiance que l'Œuvre attend le puissant concours financier de l'Etat du Valais, mieux placé que quiconque pour connaître la situation présente ainsi que l'importance toujours croissante que revêtent ces problèmes sociaux dont dépendent l'avenir des nations de leur prospérité matérielle et morale.

Ce subside de l'Etat sera d'autant plus large qu'il s'agit en outre, nous le répétons encore, d'un des moyens de lutte les plus efficaces contre la tuberculose. Or cette lutte constitue l'un des devoirs les plus pressants incombant à tous ceux, appelés de nos jours, à diriger les affaires publiques.

En faisant un appel pressant à la générosité de la Municipalité de Sion, à celle surtout de l'Etat du Valais, le Comité de l'Œuvre de la colonie de vacances, plein d'une reconnaissance émue à l'adresse de la Bourgeoisie de Sion, estime remplir par là un devoir sérieux envers tous ses concitoyens; en effet, plus que jamais l'heure est venue d'attirer l'attention des pouvoirs publics, et de toutes les autorités constituées sur la grandeur et la beauté de l'œuvre qui vient d'être créée, grâce à l'activité et au dévouement de tous, grâce surtout au dévouement incomparable de M. le Dr. Ducroy.

Les Romains qui sont nos maîtres en tout, savaient fort bien que la santé du corps est une des conditions des plus importantes de la santé de l'esprit. Qui donc oserait affirmer que tant de théories malsaines et subversives ne plongent pas leurs racines dans ces formidables tares qui s'appellent tuberculose et alcoolisme? Préservons en donc nos enfants: c'est là un devoir sacré envers la société toute entière. Personne n'y failira, et l'on y parviendra, grâce surtout à la création de ces œuvres sociales et philanthropiques en faveur desquelles nous demandons l'appui de tous, mais en particulier l'aide des grands et des puissants.

Un membre du Comité de l'Œuvre.

## Décès

Ce matin vendredi ont eu lieu à Sion, les funérailles de M. Ch. Kohler, chef de train retraité des C.F.F., décédé à l'âge de 70 ans. Le défunt faisait partie de la Société séduoise des Arts et Métiers dont il fréquentait assidûment les assemblées. Il laisse le souvenir d'un brave citoyen et d'un homme aimable.

## Concert au Casino

Nous rappelons au public de Sion le concert vocal et instrumental que la Société d'Orchestre donnera le lundi de Pâques à 8 h. 1/2 du soir, au Casino, sous la direction de M. Arthur Paret, professeur. Les billets seront en vente dès lundi matin au magasin de musique Haltenbarter. Il n'est peut-être pas superflu de faire remarquer que, dans l'intérêt de tous, les places numérotées seront strictement « réservées »: prière donc aux détenteurs de numérotées de n'occuper que les places correspondant à leurs billets.

## Viandes de conserve

Nous avisons le public que la Commune de Sion dispose encore d'une certaine quantité de conserves de viandes (500 boîtes environ). Ces boîtes pèsent 1 kg. net et sont en vente de suite, au prix de 5 fr. 50 pièce, au Service Communal de Ravitaillement.

## Cinématographe

Lundi de Pâques, reprise des représentations cinématographiques au Théâtre. Il y aura deux séances, l'après-midi et le soir, avec un programme varié et attrayant. A la représentation de l'après-midi, les enfants sont admis et paient demi-place. De nombreuses familles ne manqueront pas de profiter de cette occasion pour se procurer une distraction agréable et instructive.

## ETRANGER

## Sanglantes bagarres à Milan

Mercredi a eu lieu à Milan un meeting socialiste pour protester contre l'intervention de la police au cours de la manifestation de dimanche dernier. A la sortie du meeting, les participants se sont dispersés sans former de cortège, à l'exception d'un groupe d'extrémistes et anarchistes turbulents qui ont tenté de se rendre au centre de la ville.

Entre temps de nombreux citoyens anti-socialistes s'étaient massés sur la place du Dôme. Malgré les efforts de la troupe et de la police, les deux groupes de manifestants sont entrés en contact. Des bagarres violentes ont éclaté et quelques coups de revolver ont été tirés. Un soldat qui montait la garde près des bureaux du journal socialiste de l'«Avanti» a été tué d'un coup de revolver parti d'une des fenêtres du bâtiment.

La foule a pénétré dans les bureaux du journal où elle a brisé les meubles et les machines.

On donne encore les détails suivants sur cette bagarre :

En même temps que l'assemblée des socialistes à l'Arène avait lieu sous les galeries Victor Emmanuel une réunion d'éléments patriotes qui figuraient entre autres des invalides de la guerre, des officiers et des soldats. La manifestation terminée, un cortège de 2000 personnes se dirigea vers la place du Dôme, où des députés exhortèrent la population à protester contre les menées socialistes.

Au même moment débouchait sur la place le cortège socialiste. Les manifestants, armés de bâtons et de barres de fer arrachés dans les promenades publiques, criaient : « A bas la bourgeoisie ! Vive Lenin ! Vive la révolution ! »

La gendarmerie parvint à repousser les nouveaux arrivants, mais elle ne put résister à la pression des manifestants patriotes. C'est dans la via Mercanti que les deux cortèges se rencontrèrent. Du côté socialiste, les manifestants leverent leurs bâtons, tandis que les officiers brandissaient leurs revolvers. Tout d'un coup, un coup de revolver retentit, qui donna le signal d'une bagarre épouvantable. Un jeune socialiste fut tué sur le coup, trois autres grièvement blessés. Les socialistes, voyant qu'ils n'étaient pas assez nombreux, finirent par se retirer et se dissoudrent en de petits groupements. Des rencontres suivirent alors dans différents quartiers de la ville; de nombreuses personnes furent blessées. Un groupe de manifestants patriotes tenta de retourner vers la place du Dôme, mais il en fut empêché par les pompiers qui mirent les hydrants en action.

C'est alors qu'eut lieu l'assaut du journal l'«Avanti».

Au cours de l'émeute, un incendie éclaté dans le bâtiment. Il a été promptement éteint par les pompiers. Trois membres de la rédaction qui se trouvaient dans les bureaux au moment de l'attaque ont dû s'enfuir par les toits.

On compte 4 morts, savoir un jeune homme, deux soldats et une femme, et 60 blessés.

La grève générale continue à Milan. Elle s'est étendue aux typographes. Le Conseil communal de Milan adresse un appel à la population pour lui demander de se tenir tranquille.

## Le retour de la flotte américaine

La flotte américaine de l'Atlantique est rentrée à New-York.

Son entrée a donné à New-York le plus imposant spectacle; la flotte, comprenant 103 navires, pénétra dans le port, le dreadnought « Pennsylvania », pavillon de l'amiral H. T. Mayo, tenant la tête et suivi de sept autres dreadnoughts; puis venaient 80 destroyers, marchant par quatre de front, et enfin les navires du train d'escadre. Les bateaux du port, portant les comités de bienvenue, escortaient les navires sur les flancs. Trente mille officiers et marins prendront part aux fêtes qui dureront une quinzaine.

## Les troupes américaines en Europe

Le correspondant du « Times » à Coblentz télégraphie que la 1re armée américaine, commandée par le général Liggett, sera dissoute le 20 avril. A ce moment-là, les Etats-Unis n'auront plus en Europe qu'une seule armée.

## Les préparatifs à Versailles

Il a été décidé que les plénipotentiaires allemands, attendus le 25 avril, occuperaient les bâtiments de l'ancienne préfecture de Seine-et-Oise, qui, depuis 1886 fait partie de l'hôtel des Réservoirs. C'est là qu'habitait en 1871 le duc de Cobourg. L'autre partie des bâtiments de l'hôtel des Réservoirs resterait à la disposition des plénipotentiaires alliés qui désireraient y loger ou y prendre leurs repas. 75 délégués allemands pourraient ainsi trouver place à l'hôtel des Réservoirs. L'hôtel Vatel a été réquisitionné en totalité. Il recevra 70 délégués allemands avec leur suite, ce qui représentera de 150 à 200 personnes. On envisage la réquisition éventuelle d'autres immeubles, notamment de l'hôtel Suisse.

Les délégués allemands sont seuls attendus. Au cours des conversations, il n'a été nullement question, en effet, des représentants des autres nations ennemies.

Pour les séances de la Conférence qui précéderont la cérémonie de la signature des préliminaires dans la galerie des Glaces, on a rénové à la préfecture. C'est au Trianon-Palais qu'elles se tiendront. Un étage entier sera mis à la disposition des plénipotentiaires. Le conseil supérieur de guerre interallié poursuivra ses travaux dans les autres salles laissées à sa disposition.

Les services de la presse seront aménagés à l'un des étages du Trianon-Palais.

## En Egypte et dans l'Inde

On télégraphie de Londres, le 15 avril :

M. Winston Churchill déclare que les événements de ces dernières semaines ont nécessité de suspendre pour le moment la démobilisation en Egypte et dans l'Inde.

D'après les dépêches reçues à Londres, l'agitation provoquée dans l'Inde par les « Rowlatt Acts », mesures dirigées contre les conspirations et séditions, s'est traduite, jeudi, vendredi et samedi derniers, par des émeutes, dont les principales eurent lieu à Lahore, Bombay et Ahmedabad. A Bombay, où le mouvement paraît être conduit par l'agitateur Gandhi, la police et la cavalerie durent charger la foule. Deux banques, la National Bank et la Chartered Bank ont été détruites à Amritsar, à la suite de l'arrestation de deux meneurs, nommé Kichlou et Satya Pal.)

## Les dommages de guerre

Suivant un relevé établi par le comité central industriel, l'Allemagne doit à la Belgique environ 35 milliards pour la réparation totale des dommages subis. Ce total comprend : domaines de l'Etat (chemins de fer détruits, postes et télégraphes, bâtiments publics, etc.) 5 milliards 535 millions; finances de l'Etat belge (dépenses de guerre et service de la Dette), 10 milliards 118 millions; destruction des entreprises de transports concédées, 797 millions contributions de guerre imposées aux provinces, 2 milliards 700 millions; contributions de guerre imposées aux communes, 1 milliard 860 millions; industrie (destructions, réquisitions, manque d'exploitation pendant l'occupation, etc.) 8 milliards, 28 millions. Les destructions et réquisitions sont comptées dans ce chiffre pour 5 milliards 754 millions, dont 658 millions pour les mines, 335 millions pour les carrières, 496 millions pour la métallurgie du zinc et du cuivre, 1 milliard 107 millions pour la métallurgie du fer, pour la construction des machines, ponts, locomotives et wagons, 1 milliard 627 millions, pour l'industrie verrière 154 millions, pour l'industrie chimique, 229 millions, pour l'industrie textile, 2 milliards pour l'industrie alimentaire, 174 millions; pour l'industrie du bois 144 millions; pour l'industrie de la construction, 101 millions; pour l'industrie des cuirs et peaux 218 millions; pour les tramways, eau, gaz et électricité 286 millions; pour l'industrie des pâtes, papiers, etc., 70 millions, etc.

Les dommages subis par l'agriculture sont évalués à 1 milliard 602 millions; et enfin, les dommages subis par les particuliers sont évalués à 3 milliards 150 millions du fait de la destruction de 85,000 immeubles, et le pillage des mobiliers et marchandises.

## La question de Dantzig

Le Conseil suprême de l'ancienne Pologne prussienne, siégeant à Posen, publie une déclaration, touchant les frontières de l'Etat polonais, dont voici le début :

« Au seuil d'une paix qui sera fondée sur le droit et la justice, la volonté de la nation polonaise tout entière est que tous les territoires qui furent arrachés à la Pologne par la violence, pour être incorporés lors des partages, à la Prusse, soient à nouveau réunis à la mère patrie. »

La déclaration énumère ensuite les diverses revendications de la Pologne, et dit, au sujet de Dantzig :

« Avant toutes choses, nous demandons que Dantzig qui, en 1793, protesta, les armes à la main, contre son incorporation à la Prusse, en tant que port unique et naturel de la Pologne, soit rétrocedé à l'Etat polonais. Sans la restitution de Dantzig à la Pologne, l'Etat polonais se trouvera gravement lésé, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, et ne sera pas à même de répondre aux tâches multiples que lui impose sa situation de sentinelle avancée entre une Russie bolchéviste, d'une part, et une Allemagne révolutionnaire, d'autre part »

Et la déclaration conclut :

« La nation polonaise est décidée à défendre par tous les moyens en son pouvoir, ses droits légitimes et imprescriptibles sur tous les territoires polonais; et c'est avec confiance qu'elle attend du congrès universel de la paix que justice lui soit faite. »

## La situation en Bavière

Il est confirmé qu'au moment où la presse allemande applaudissait à la disparition de Cipp, Muhsam et autres délégués communistes, Munich retomrait de nouveau en quelques heures au pouvoir des révolutionnaires.

La gare a été occupée par des volontaires rouges armés de canons et de mitrailleuses; on a recommencé à distribuer des armes au prolétariat. La milice rouge compte maintenant dix mille hommes obéissant à une sévère discipline.

Passau est toujours aux mains des spartakistes.

Le gouvernement Hoffmann, toujours à Bamberg, fait un appel dans toute la Bavière pour la levée de corps de volontaires. On promet une solde de 6 marks aux célibataires, de 10 marks aux soldats mariés, de 11 marks aux soldats mariés et pères d'un enfant, de 12 marks aux pères de deux enfants.

D'après la « Gazette de Francfort », le gouvernement Hoffmann aurait décliné les offres de secours militaires faites par les Etats confédérés. On espère pouvoir briser en peu de temps la résistance des spartakistes de Munich.

## DERNIERE HEURE

## Transport des troupes polonaises

BERLIN, 17. — Les journaux du matin annoncent que les premiers contingents de troupes de l'armée Haller, forts de 3000 hommes, ont passé hier à la gare de Francfort à Berlin se dirigeant vers la Pologne. D'autres transports suivent.

## L'encerclement de Munich

BAMBERG, 17. — (Gazette de Francfort). Depuis hier il y a devant les portes de Munich plusieurs divisions d'infanterie munies d'une nombreuse artillerie. Des détachements de lance-mines se sont avancés jusque dans le voisinage immédiat de la ville. L'arrivée des renforts de la direction de Nuremberg est imminente.

La région à droite et à gauche de la voie

fermée Augsburg-Munich est transformée en un véritable camp militaire. Le commandant des forces gouvernementales se propose d'excéder contre Munich une marche concentrique. Avant l'exécution de cette opération, on attend des renforts par l'arrivée des régiments de troupes de protection de la frontière de l'est.

NUREMBERG, 17. — On mande de Bamberg à la « Gazette populaire de Bavière » : Toutes les troupes disponibles, notamment celles de Ratisbonne et d'Ingolstadt sont maintenant en marche sur Munich. Un coup de main a échoué, les forces qui y participaient étant insuffisantes.

Le même journal écrit que les troupes prussiennes sont déjà prêtes à se mettre en marche pour la Bavière. Les communistes ont enlevé les rails sur le tronçon de voies ferrées Ingolstadt-Munich.

Les chefs anarchistes, Muhsam, Landauer et Wadler ont été incarcérés dans une maison de réclusion voisine de Bamberg, où deux autres chefs communistes de Wurzburg ont été également enfermés.

## Humbert-Droz condamné

NEUCHÂTEL, 17. — Mercredi et jeudi ont comparu devant le tribunal militaire de la 11me division Jules Humbert-Droz, pasteur et rédacteur, Paul Graber, rédacteur et conseiller national, et six autres prévenus accusés d'avoir, le 14 novembre dernier, à La Chaux-de-Fonds, pendant la grève générale, empêché la formation et le départ d'un train qui devait aller à Sonceboz chercher des denrées alimentaires pour le ravitaillement de La Chaux-de-Fonds.

Humbert-Droz a été condamné à trois mois de prison, sous déduction de 48 jours de préventive, le manœuvre Ducommun, à 8 jours de prison, compensés par la préventive; deux autres accusés ont été condamnés à 50 francs d'amende chacun et les autres acquittés. Les frais sont à la charge des condamnés.

## Pour la baisse des prix

ST-GALL, 17 avril. — Le Conseil d'Etat adresse au Conseil fédéral une requête dans laquelle il le prie de faire tous ses efforts pour écarter les obstacles qui entravent le développement de notre vie économique. La réserve qui se manifeste, en ce qui concerne l'abaissement nécessaire des prix, fait supposer que les syndicats influents affiliés à la S.S.S. ne sont, pour des raisons faciles à comprendre, pas assez préoccupés de faire rapporter rapidement les mesures qui entravent l'économie nationale. Le Conseil d'Etat demande au Conseil fédéral de prendre des mesures énergiques et de travailler activement à l'abaissement des prix. Il demande entre autres et en première ligne que le prix exorbitant des denrées monopolisées soit réduit.

## Le travail reprend en Allemagne

DUSSELDORF, 17. — L'Assemblée des grévistes tenue mercredi a décidé à une très forte majorité la cessation immédiate de la grève générale à Dusseldorf et la reprise du travail pour jeudi matin.

ESSEN, 17. — Mercredi, à la relève de midi, le nombre des mineurs grévistes avait de nouveau diminué d'environ 1200. Au total, le travail a repris complètement dans 52 puits. On annonce que le travail devait être repris jeudi matin dans plusieurs autres puits.

MULHEIM 17. — Dans une assemblée très fréquentée, les ouvriers ont décidé la cessation de la grève générale et la reprise du travail jeudi matin. Seuls les mineurs continuent la grève.

## Tôt ou tard

Tôt ou tard, l'heure des Pilules Pink, pour les malades, doit venir. En effet, lorsque vous êtes affaibli, anémié, épuisé, que vous avez pris sans résultats appréciables des remèdes et que vous en êtes toujours au même point, il ne se peut pas faire que vous n'envisiez pas le sort de ceux que les Pilules Pink ont guéris et dont les attestations sont publiées partout. Il ne se peut encore que vous soyez assez riches et isolés du monde pour qu'il n'y ait pas, parmi vos amis, vos connaissances, une âme compatissante et un esprit averti qui, voyant votre misère ne soit pas là pour vous dire : « Mais pourquoi ne prends-tu pas les Pilules Pink ? »

Donc, tôt ou tard, il faudra y venir. Pour votre bonheur physique, souhaitez, si vous avez à vous plaindre de votre santé, que ce soit tôt, ce sera tout bénéfice. Et pour éclaircir votre religion; car ici la preuve de nos dires est toujours à l'appui, citons le cas d'une jeune personne venue tard aux Pilules Pink et qui aurait eu grand avantage à y venir plus tôt. Mais, enfin, tout est bien qui finit bien, grâce aux Pilules Pink.

Mme Tonnelier, de Givros (Rhône), France, 54, rue de l'Égalité, a écrit : « Pendant longtemps ma jeune fille, âgée de 18 ans, a été d'une santé précaire. Depuis sa croissance, elle était restée anémiée et toujours pauvre. Nous étions désolés de voir cette enfant toujours pâle, faible, sans appétit et sans entrain. Ce qui a joint à notre désolation, c'est que tous les remèdes qu'on lui faisait prendre restaient sans effet et que la situation paraissait sans issue. Une personne, voyant ce mauvais état de santé persistant et rebelle, m'a dit un jour : Mais pourquoi ne lui faites-vous pas prendre les Pilules Pink. Cette personne a vu eu à se louer grandement de vos pilules. J'ai suivi son conseil. Ma fille a pris vos Pilules Pink, elle a été magnifiquement guérie et elle n'a qu'un regret c'est de n'avoir pas pris les Pilules Pink plus tôt. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, douleurs, l'épuisement nerveux, la neurasthénie.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève, Frs. 3,50 la boîte.

## Jeune fille

demandée de suite, dans petit ménage de Sion, pour aider à la maîtresse de maison. Bons traitements. Gage suivant aptitude. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête, REMÈDE SOUVERAIN KEFOL, Boîte (10 centimes) 1.50. Ch. Baselle, ph. Centre, Toutes Pharmacies, Belgique, KEFOL.

## THÉÂTRE DE SION

LUNDI DE PAQUES, 21 avril 1919, à 8 heures de l'après-midi et 8 h. 1/2 du soir.

## DEUX

## Représentations cinématographiques

organisées par la Société Valaisanne de Cinématographies, Sion, avec un programme spécial de Familles.

## PROGRAMME:

L'ÂME DU BRONZE: Drame patriotique en 5 parties.

CHAMP DE ROSES ET DE GIROFLEES: Film documentaire.

BOUT DE ZAN ET LE VER SOLITAIRE: Film comique.

Par autorisation spéciale les enfants sont admis à la représentation de l'après midi. 1/2 tarif jusqu'à l'âge de 12 ans.

La location est ouverte pour les deux représentations à la Librairie MUSSLER à Sion.

Prix des places: I. Parquet, frs. 2.—; II. Parquet frs. 1.50; Galerie, fr. 1.—

Prochainement „CIVILISATION“ le plus grand film de l'époque.

Feuilleton de la « Feuille d'Avis » N° 13

## LA DISPARITION DE MISS SINCLAIR

## XII

## REMINISCENCES

Lady Mary, satisfaite de ses décisions, retrouva sa belle humeur. Du coup la vie prenait un intérêt pour elle: ce fut une résurrection. Du jour au lendemain, on la revit vivante et active. Dans ses yeux, toutefois persista l'expression un peu hagarde et rêveuse qui avait frappé Easton et ne nuisait en rien à la séduction de son regard.

C'est ainsi qu'un beau matin, huit jours après son accident, lady Mary débarquait à Londres, escortée de miss Smith promise au rang de confidente et d'amie.

La première visite de lady Cardley fut pour le notaire de Lincoln's Inn. Si la jeune fille avait aimé M. Darnley, elle stupéfia littéralement le vénérable notaire qui s'attendait à voir paraître une femme jeune, sans doute, mais réservée à la mine austère.

Comme le confia plus tard le garçon de bureau à la jeune dactylographe, jamais on n'avait vu dans l'étude vénérable d'héritière aussi fraîche et aussi jolie. Les vieux cartons poussiéreux en tressaillèrent d'allégresse.

M. Barnum, le notaire, un vieillard desséché, assura ses lunettes sur son nez bulbeux à l'entrée de la visiteuse, escortée de miss Smith

Il n'y croyait pas ses yeux.

— Lady Cardley? balbutia-t-il saisi.

— Elle-même, monsieur.

Mary ajouta en riant :

— Je crains, monsieur, de vous paraître très stupide en ce qui concerne les affaires. De plus, je n'ai pour ainsi dire plus aucune mémoire depuis mon accident.

Le vénérable notaire affirma avec conviction que lady Mary semblait loin d'être stupide et que le sexe auquel elle appartenait n'avait jamais précisément brillé par la mémoire.

— Quant aux affaires, dit-il, le surprenant serait que vous y entendiez quelque chose étant donné que vous avez jusqu'à présent vécu enfermée dans un couvent et retranchée du monde.

Il toussa et reprit :

— J'avais même craint jusqu'à ce jour que vous ne désiriez y entrer comme religieuse (je crois deviner que vous avez heureusement changé d'avis). En ce cas, d'après la volonté de votre père, Holne-Abbey serait revenu à votre cousin. Mais si au contraire, vous consentez à épouser sir John, le vieux domaine vous sera constitué en dot.

Il toussa et reprit :

— Votre père possédait environ cent cinquante mille livres de rentes, ce qui n'est pas énorme. De plus, il a reconnu à sir John par testament: 50,000 livres, ce qui ne vous fait plus que 100,000 livres, somme insuffisante pour entretenir une propriété comme Holne-Abbey et vivre décemment à Londres. Le plus sage serait donc de vous soumettre au vœu paternel et d'épouser votre cousin, ce qui aurait l'immense avantage d'accroître votre fortune de plus d'un tiers.

M. Barnum éprouva le besoin de s'éclaircir une dernière fois la gorge avant de conclure : — Sans compter que sir Stavinger possède de son chef une vingtaine de mille livres de rente.

Puis, il exhiba à l'appui de son dire une masse de documents légaux et de paperasses embrouillées. La pauvre Mary avait la tête en feu et l'esprit en détresse.

— Je vous donnerai une procuration, dit-elle à miss Smith qui débrouilla avec elle le grimoire, et vous vous occuperez à l'avenir de toutes ces questions d'intérêt.

— Comme vous voudrez, chère, répondit l'autre avec empressement.

C'est ce moment que choisit M. Barnum pour annoncer à Mary que sir John attendait dans la pièce voisine.

— Vous ne vous êtes pas rencontrée avec votre cousin depuis l'âge le plus tendre, fit le notaire avec onction, aussi quoique n'étaient pas précisément des étrangers l'un pour l'autre, je crois qu'une présentation s'impose.

Il eut un petit rire pour ajouter :

— Sir John éprouvera à vous voir quelque surprise.

Mais il se garda de spécifier si cette surprise serait d'ordre agréable ou pénible. En fait, Stavinger avait confié au notaire qu'il ne se faisait aucune illusion sur les charmes de sa cousine: quoique âgée de vingt-cinq ans à peine, elle devait en paraître plus de trente, porter les cheveux tirés sur le front, avoir de grosses mains rougies et gerçées et un corsage étriqué.

— Je l'épouserai malgré tout, avait-il dit, car cent mille livres de rentes ne sont pas à dédaigner, sans parler d'Holne-Abbey où la chasse est excellente. Mais je ne veux tout

de même pas m'engager avant de l'avoir vue: sa laideur est peut-être repoussante. Le vieux lord était affreux, et pour peu que sa fille lui ressemble.

Aussi, on devine l'agréable étonnement de sir John Stavinger lorsqu'il fut introduit en présence de la jolie héritière. Cependant, elle portait une épaisse voilette qui dissimulait en partie ses traits charmants et se tenait à contre-jour. Mais sir John en voyait assez pour constater, avec soulagement, que ses craintes étaient vaines et pour éprouver le désir d'une union qu'il était loin de souhaiter quelques instants auparavant.

Aussi, sans préambules sollicita-t-il un prochain rendez-vous qui « leur permit de bavarder seule à seule » et de faire plus ample connaissance.

Lady Mary avait satisfait à sa requête et on comprendra facilement le dépit qu'éprouva Stavinger lorsqu'en entrant, le surlendemain, dans le boudoir de sa cousine, il se trouva nez à nez avec un étranger du nom de James Easton, plus jeune et plus beau que lui et portant par-dessus le marché l'uniforme du roi!

## XIII

## COUSIN ET COUSINE

Sir John n'avait pu cacher son mécontentement et son baiser avait été une sorte de provocation. Lady Mary surprise, n'avait pu protester, mais les roses de ses joues témoignaient suffisamment de sa surprise.

Elle éprouva, lorsque la porte se fut refermée sur James Easton, un réel embarras à se trouver seule en présence de son cousin. Stavinger réalisa que la première impression pro-

duite par lui sur la jeune fille n'était pas la bonne et sa rancune contre l'aviateur s'en accrut.

— Comment ce jeune homme s'est-il introduit chez vous? demanda-t-il en frisant d'un geste menaçant sa moustache noire.

Il approcha un fauteuil pour lady Mary qui assit, et se jeta sur un pouf auprès d'elle.

— Mais d'une façon très normale. Il a pressé le timbre et monté l'escalier, comme vous venez de le faire.

Et Mary dévisagea son cousin avec curiosité un sourire moqueur au coin des lèvres.

Décidément, sir John lui avait fait une meilleure impression lors de leur première rencontre dans l'étude obscure du notaire, parce qu'alors, il avait paru violemment impressionné par sa beauté et sa jeunesse.

Comme l'avait deviné le notaire, Stavinger avait éprouvé une surprise fort agréable. Il était venu voir la jeune fille comme on vient examiner le cheval ou la maison qu'on désire acquérir. Or, cette Mary qu'il détestait sans l'avoir jamais vue, parce qu'il savait bien que fut-elle laide comme un monstre, l'épouserait, poussé à ce mariage par ses dettes et ses grands besoins d'argent, cette Mary se trouvait être une ravissante créature. Et il s'y connaissait! N'était-il pas une espèce de don Juan? Décidément, les volontés de l'oncle seraient moins pénibles à remplir qu'il n'aurait cru.

Sa résolution était prise: il épouserait lady Mary le plus tôt possible. Londres ne tarderait pas à ravir à sa jolie cousine sa tendre innocence et qui sait si bientôt d'autres prétendants ne se mettraient pas sur les rangs? Décidément l'ignorance d'une jeune personne avait quelquefois du bon, surtout quand il s'agissait,

Fabr. Fourneaux Sursee. Offre les meilleurs POELES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES. Catalogue Strauss. Succ. Sausanne. A la Place de la Promenade.

CHOUROUTE 35 cts. SOURIEBE 85 cts. COMPOTE AUX CHOUX 60 cts. le kg. Expéd. en seilles de 20 à 50 kg. Maurice Favre, Cormondrèche s. Neuchâtel

MARQUE ELEPHANT L'EXCELLENTE CHAUSSURE DE FATIGUE. Demandez cette Marque suisse dans les magasins de chaussures et assurez-vous du timbre sur la Semelle.

Liquidation de Souliers militaires américains. Cuir de bœuf, en empeigne, 2 semelles. Nos 40-43, au lieu de frs. 34, — seulement 29.— Envoi contre remboursement. Le Catalogue sera joint à chaque commande. Ecrivez à la Maison de Chaussures à ITINGEN (Bâle-C.)

MAISON POUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL. TOUT ce qu'il faut pour ce qui concerne la MUSIQUE chez FETISCH FRÈRES S.A. à LAUSANNE, NEUCHÂTEL et VEVEY. PIANOS — HARMONIUMS INSTRUMENTS et ACCESSOIRES. CORDES préparées renommées. ABONNEMENTS à la MUSIQUE. TOUTE la Littérature Musicale. GRANDE LIBRAIRIE THEATRALE. GRAMOPHONES et DISQUES.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC. EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc. Exécution prompte et soignée. IMPRIMERIE GESSLER, SION.

La chicorée pure Le Ballon est de toute première qualité. Essayez-la Vous serez content. Vente au détail partout en paquets de 200 grammes. Vente en gros: Fabrique de Produits Alimentaires. ANDRÉ CAMPICHE, LAUSANNE.

Véritable Remède de la Famille LES PASTILLES VALDA sont indispensables à l'ENFANT qui part pour l'école, au VIEILLARD qui sort prendre l'air, aux GRANDES PERSONNES qui se rendent à leurs occupations pour PRÉSERVER LEURS ORGANES RESPIRATOIRES ou pour SOIGNER les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphyseme, etc. MAIS IL FAUT AVOIR BIEN SOIN DE n'employer que Les Pastilles VALDA véritables vendues seulement en BOITES de 1.75 portant le nom VALDA.

CARRELAGES ET REVETEMENTS. DEVIS SUR DEMANDE. J. ROD - LAUSANNE. ST-ROCH 10. TEL.: 39.61.

Cultivateurs Valaisans. Pour vous assurer de vos cultures achetez les graines sélectionnées de la maison LECERF & LANOUX à GENEVE. Rue Vallin 3 Téléphone 8970. Catalogue franco sur demande. ABONNEZ-VOUS AU "Journal et Feuille d'Avis du Valais"

Le chat du Brésil

(suite)

Enfin il se leva, et, jetant au feu le bout de son cigare: — Je vais vous dire, mon garçon: jamais je n'ai eu de tête pour les chiffres. Il faut me mettre tout ça sur un papier et me produire un compte. Noir sur blanc, je saisisrai mieux. La proposition me rendit du cœur. Je lui promis de faire selon son désir. — A présent, il est temps d'aller nous coucher. By Jove! voilà, une heure qui sonne au vestibule. Le carillon tintait dans l'ouragan. Le vent roulait comme un fleuve. — Il faut que je voie mon chat avant de dormir. Ce vent l'excite. Venez-vous avec moi? — Tout à votre disposition! — Ne faites pas de bruit et ne parlez pas: tout le monde dort. Nous traversâmes en silence le vestibule, garni de tapis de Perse et éclairé par une lampe; puis nous franchîmes la porte qui faisait face, et nous nous trouvâmes dans le corridor dallé de pierre. L'ombre y régnait. Une lanterne d'écurie pendait à un crochet. Mon cousin la prit et l'alluma. La grille roulante ne barrait plus le corridor. Je connus ainsi que l'animal était dans sa cage. — Entrez, dit mon cousin. Et il ouvrit la porte. Un sourd grognement nous accueillit. Sans nul doute, l'animal subissait l'influence de la tempête. A la lueur incertaine du falot, nous

aperçûmes, masse redoutable et obscure, roulé dans un coin, projetant sur le mur blanc une ombre trapue et singulière. Sa queue battait rageusement la litière de paille. — Mon pauvre Tommy n'est pas de bonne humeur, dit Everard King, levant sa lampe pour le regarder. Ne dirait-on pas un diable? Un petit souper le calmera. Voudriez-vous me tenir la lanterne? Je lui pris des mains la lanterne: il s'avança vers la porte. — Son garde-manger n'est pas loin. Vous allez, n'est-ce pas, m'excuser une minute. Et, sans attendre ma réponse, il poussa la porte, qui se referma sur lui avec un claquement de métal. Tel fut l'effet de ce claquement que mon cœur s'arrêta. Envahi d'une terreur subite, glacé par le pressentiment d'une abominable trahison, je m'élançai vers la porte: la poitrine battante: la poignée manquait du côté de l'intérieur. — A moi! cria-je. Laissez-moi sortir! — N'avez crainte. Tout va bien! Surtout, ne faites pas de bruit, me répondit du couloir la voix de mon hôte. — Je ne veux pas être ainsi enfermé seul. — En vérité? Je l'entendis pouffer de rire. — Soyez tranquille, vous ne serez pas seul longtemps. — Laissez-moi sortir, monsieur, répétais-je avec colère. Je n'admets pas ces mauvaises plaisanteries. — Mauvaises est le mot, dit-il avec un ricanement de haine. Alors, tout d'un coup, dans le vacarme de la tempête, j'entendis la roue grincer sous l'impulsion de la manivelle et la grille se mouvoir à travers la fente du mur.

Dieu juste! Everard King lâchait sur moi le chat du Brésil! A la lueur de la lanterne, je voyais les barreaux passer lentement devant moi. Déjà il y avait à l'autre bout une large ouverture. Avec un cri aigu, j'empoignai le barreau le plus proche, je tirai avec l'énergie d'un fou. — Ou je l'étais, d'horreur, de fureur, d'épouvante. Une minute ou même davantage, j'immobilisai le barreau. Mais je sentais que King pesait de tout son pouvoir sur la manivelle: la puissance du levier viendrait fatalement à bout de moi. Je cédaï pouce à pouce, mes pieds glissaient sur les dalles. Cependant, j'implorais le bandit. Je le suppliais de m'épargner cette mort affreuse. Je l'en conjurai un nom de notre parenté. Je lui rappelais que j'étais son hôte. Je lui demandais de me dire quel mal je lui avais fait. Il ne me répondait qu'à coups de pesées sur le mécanisme; et chacun de ses efforts, en dépit de ma résistance, élargissait d'un barreau l'ouverture. Cramponné au fer, l'étreignant avec désespoir, je me laissai traîner ainsi tout le long de la cage. Enfin, les poignets brisés, les doigts meurtris, j'abandonnai cette lutte inégale. La grille vibra quand je lâchai prise. L'instant d'après, j'entendis sur les dalles du corridor un traînement de babouches. La porte du fond claqua. Et tout retomba dans le silence. Cependant, l'animal n'avait pas bronché; il restait tapi dans son coin; sa queue avait cessé de battre. Cette apparition d'un homme accroché aux barreaux et traîné, hurlant devant lui, l'avait comme hypnotisé. Ses yeux dardaient sur moi leur éclat fixe. J'avais, en atrapant les barreaux, laissé choir la lanterne; mais elle brûlait encore à terre. Je fis un

geste pour la ramasser, imaginant vaguement qu'une protection me viendrait de cette lumière; aussitôt l'animal fit entendre une menace. Je m'arrêtai, je m'immobilisai. Des frissons de fièvre me couraient par tous les membres. Le chat, si l'on peut bien donner à un être aussi effroyable une appellation aussi domestique, n'était plus qu'à dix pieds de moi. Ses prunelles luisaient comme deux disques de phosphore. Il me terrifiait et me fascinait. Mes yeux ne pouvaient se détourner des siens. La nature, en de pareils instants, se complait avec nous à des jeux fantasques; je voyais croître et décroître régulièrement les deux vacillantes lumières; tantôt elles semblaient de minuscules points d'or très brillants, comme des étincelles électriques dans les ténébreux; tantôt elles se dilataient, jusqu'à remplir de leur mobile et sinistre clarté tout ce coin de la salle. Brusquement, elles s'éteignirent ensemble. L'animal avait fermé les yeux. Je ne sais ce que vaut exactement la vieille croyance à l'autorité du regard humain; j'ignore également si l'énorme chat n'était qu'assoupi; toutefois est-il que, loin de manifester aucune velléité d'attaque, il reposait entre ses pattes de devant sa tête noire et lisse, comme s'il sommeillait. Je ne bougeai pas, crainte de l'éveiller; et ne sentant plus sur moi le feu de ses yeux sinistres, je recouvrai assez de liberté d'esprit pour réfléchir. Donc, je me trouvais enfermé pour la nuit avec le fauve. Mon instinct, sans compter les paroles du gredin qui m'avait tendu ce piège, m'avertissait que l'animal était aussi sauvage que son maître. Comment le tenir à distance jusqu'au jour? Rien à espérer du côté de la porte. Pas davantage du côté des fenêtres, étroites et fermées

par des barreaux. Nul refuge dans cette salle nue et pavée de dalles. Inutile d'appeler au secours: je savais que ce repaire ne faisait point proprement partie de la maison, et que le corridor qui l'y rattachait avait au moins cent pieds de long. D'ailleurs, avec le vent qui soufflait, aucune chance que mes cris fussent entendus. Je ne pouvais m'en remettre qu'à mon sang-froid et à mon courage. Mais, avec un redoublement d'horreur, je regardai la lanterne. La bougie arrivait à sa fin et commençait de couler. Elle s'éteindrait dans dix minutes. Je n'avais donc que dix minutes pour agir; car je sentais que je n'en aurais plus le pouvoir, une fois resté dans le noir avec l'effroyable bête. L'idée seule d'une telle situation me paralysait. J'inspectai avec désespoir cette chambre funèbre et m'avisai d'un endroit qui semblait me promettre, non pas positivement la sécurité, mais un danger moins immédiat que le sol, lui-même. J'ai dit que la cage était grillée dans le haut comme sur le devant; le grillage devant se déplaçait, le grillage supérieur restait en place. Ce grillage supérieur, fait de barreaux espacés de quelques pouces et réunis par un fort réseau de fil de fer, reposait à chaque extrémité sur un gros étauçon. Il formait comme un grand baldaquin au-dessus de la masse redoutable qui s'écrasait dans l'angle de la cage. Un intervalle de deux à trois pieds environ le séparait du toit. Supposé que j'y pusse grimper et m'y tenir aplati entre les barreaux et la toiture, je n'aurais qu'un côté vulnérable. Je serais en sécurité par dessous, par derrière, à droite et à gauche. Je ne pourrais être assailli qu'en face. (à suivre)

comme en l'occurrence, d'une jeune et belle héritière. Il feignit de ne pas entendre la réponse plutôt impertinente de la jeune fille et déclara, sévère: — Vous ne pouviez vous conduire à Londres comme dans le trou perdu où vous viviez en Espagne. Dans quelle ville, au fait?... — J'ai oublié! D'ailleurs, comme je ne compte pas y retourner, peu importe, n'est-ce pas? Je suis résolue, sir John, à considérer le passé comme un livre clos. Les années vécues entre les murs blancs d'un couvent n'existent plus pour moi. La vie a commencé du moment où je l'ai quitté. Songeuse, elle ajouta: — Si je ne me souviens de rien, c'est peut-être qu'il n'y avait rien à retenir. Stavinger la contemplant d'un air étonné. Cette petite pensionnaire s'exprimait fort bien, comme quelqu'un qui a ses idées et son caractère. Cette constatation l'agaça. Il eut préféré que Mary n'eût aucune personnalité, la tâche eût été plus aisée. Il jugea prudent de faire diversion. — Vous n'avez guère eu de chance, dit-il, d'être victime à votre retour au pays natal d'un pareil accident. J'ai été consterné en apprenant la nouvelle. J'aurais voulu accourir de suite à Holne-Abbey, mais cela m'a été malheureusement impossible. Les affaires, vous savez!... — Oui, oui! fit Mary, avec vivacité. Il reprit: — Dites-moi comment l'accident s'est-il produit. Lady Mary songea qu'un homme de tact ne lui eût pas rappelé ce souvenir désagréable. Décidément, sir John n'était guère heureux

de son choix de ses sujets de conversation. D'ailleurs, sa seule personne agaçait la jeune fille. Guidée par l'instinct, elle sentait confusément qu'elle devait se défier de cet homme, tout prêt à jouer dans son existence le rôle du mauvais génie. — Je ne me souviens de rien! avoua-t-elle. Nous descendions, paraît-il, une côte: le chauffeur a dû faire un virage trop brusque, l'auto a dérapé et s'est écrasée contre un pont. J'ai été projetée sur un lit de feuilles mortes et de fourrages, ce qui explique que je n'ai pas été blessée. Quant au chauffeur, il est mort sur le coup. — Il ne l'avait pas volé, l'imbécile! s'écria Stavinger avec une dureté qui choqua la jeune fille. Il n'avait qu'à être plus prudent. Songez qu'il risquait votre vie! Que serais-je devenu, Mary, si je vous avais perdue? Il se pencha vers elle, tâchant de lire dans ses yeux et il prit sa main qu'il garda. La jeune fille se recula avec un petit mouvement dont elle ne fut pas maîtresse. Or, lorsque M. Easton l'avait regardée, quelques instants auparavant elle n'avait éprouvé aucune colère, mais bien au contraire un délicieux frisson. Rien qu'à repenser au regard des yeux bleus, elle se sentit troublée. Pourquoi ce jeune homme lui était-il déjà plus cher que son cousin? Comme si de mystérieuses affinités les apparentaient! — Quelle joie de vous avoir auprès de moi, saine et sauve! reprit-il pour ne pas laisser tomber la conversation. Et tout en parlant, il détaillait d'un œil de propriétaire la gracieuse silhouette: depuis la tête fine jusqu'aux petits pieds chaussés de daim clair. Le sang circulait plus rapidement dans ses veines au rythme de ses pen-

sées. Ainsi, cette femme charmante, ces cent mille livres de rentes et le vieux domaine de Holne-Abbey seraient bientôt siens. Il avait décidément plus de chance qu'il n'en méritait. La conversation un moment languissante reparut. Stavinger possédait l'art de dire des choses spirituelles d'un air négligent. Il parla aussi de lui abondamment, de sa situation sociale, de ses relations qui seraient celles de sa jeune femme. Lady Mary écoutait avec un intérêt poli, et Stavinger s'efforçait de la sentir si maîtresse d'elle-même. Il ne faisait donc aucun progrès dans le cœur de la jeune fille? Qu'advierait-il si sa cousine se faisait des amis à Londres? L'image de James Easton se dressait déjà devant lui comme un spectre. La « saison » battait son plein et lady Cardley avec son nom et sa fortune serait pour la société une recrue inespérée. La notoriété du vieux lord son père, la mort héroïque de son frère Georges lui assuraient un accueil empressé dans les meilleures familles. Enfin par le temps qui court, cent mille livres de rentes ne sont pas une dot à dédaigner. Et la beauté restait aussi puissante sur les cœurs qu'aux temps de la belle Hélène. S'il voulait emporter la jeune fille sans lutte, sir John devait agir avec une rapidité foudroyante. Il se maudit de n'être pas accouru à Holne-Abbey sitôt qu'il avait appris l'accident. Une semaine passée auprès de Mary, dans le paysage romantique du Devonshire avec l'attendrissement de la convalescence lui eût permis d'enlever l'affaire séance tenante. Tandis que maintenant... — Que vous apprenait-on au couvent? demanda-t-il à brûle-pourpoint. La couture et la prière? Vous savez que vous n'avez rien d'une novice.

— Croyez-vous que j'aie fait mon noviciat? interrogea-t-elle. C'est donc que je songeais à me faire religieuse? J'ai peine aujourd'hui à retrouver mon état d'esprit d'alors. C'eût été peut-être cependant la sagesse... Une nouvelle terreur assaillit Stavinger. — Je ne vous laisserais pas repartir! s'écria-t-il avec feu. Elle répondit avec flegme: — Vous pas plus que personne ne m'empêcheriez d'agir selon mon désir le jour où j'aurais décidé quelque chose. — Pestel! quelle petite personne volontaire, plusanta-t-il. — Peut-être... Mais rassurez-vous, je n'ai aucune envie de retourner en Espagne. Sitôt mes affaires en ordre, je regagnerai Holne-Abbey, où j'ai entrepris quantité d'améliorations. D'ailleurs, en vivant le plus possible là-bas, je crois me conformer au désir de lord Cardley. — De votre père, voulez-vous dire? — Oui... de mon père. Stavinger s'étonna: — Vous vous y ennuierez à périr. Il n'y a aucune société à vingt milles à la ronde! Ce serait un crime, Mary d'enterrer votre beauté dans ce coin perdu! — Le Devonshire m'attire, fit-elle simplement. C'est une admirable contrée. Et puis, quoique je n'aie pu étudier à fond la question, je me rends compte qu'il y a fort à faire pour le bien-être des paysans. Je sais que si... mon... frère sir George, n'était pas mort, il aurait vécu toute l'année à la campagne. — Mais ce n'est pas la même chose pour une femme, objecta Stavinger. De plus, vous êtes trop jeune pour vous sacrifier à des gens qui ne vous en sauront aucun gré. Vous devez

tenir votre rang... vous faire des amis. D'un geste nerveux, il redressa sa moustache. Il n'osa ajouter: « Vous choisir sans retard un mari! » Décidément, il ne serait pas aussi aisé qu'il l'avait cru de faire sa cour à la jeune fille. Durant les dernières semaines écoulées, il avait souvent repassé en esprit la demande qu'il adresserait à lady Cardley en mettant aux pieds de sa cousine sa main et son cœur. De bonne foi, il s'était persuadé que la seule difficulté pour lui serait de trouver un biais qui rendit sa déclaration moins cynique, afin que la jeune fille ne devinât pas sa répugnance intime à se lier à une femme laide et gauche. Or, chose extraordinaire, sir John qui avait courtoisément bien des femmes en sa vie, éprouvait en présence de Mary un sentiment qui ressemblait presque à la crainte. Il n'en trouvait plus ses mots. — J'ai déjà des amis là-bas, dans la lande du Devonshire, affirma Mary après un moment de silence. — Sir John eut un sourire indulgent. — Ma chère enfant, vous ne comprenez pas! J'entends des amis de votre monde. A condition toutefois que vous me considériez comme le meilleur d'entre eux. (à suivre)

1<sup>re</sup> Marque Française. CRÈME SIMON. Quelques pour la toilette.